



Centre de Droit des Affaires  
Institut de Droit Privé

## Appel à communications

### « La réforme des retraites en perspective pluridisciplinaire ».

Atelier de recherche, Université Toulouse I Capitole, 6 décembre 2019.

Date limite de soumission des propositions de communications : **30 septembre 2019**

#### Objectifs de la manifestation

L'Institut de Droit Privé (IDP) et le Centre de Droit des affaires (CDA) de l'Université de Toulouse I Capitole organisent à Toulouse, le 6 décembre 2019, un **atelier collaboratif pluridisciplinaire** sur le thème « **La réforme des retraites en perspective pluridisciplinaire** ».

L'objectif est de permettre une rencontre pluridisciplinaire entre juristes du travail, spécialistes du droit public, sociologues, historiens, économistes, philosophes ou gestionnaires, universitaires ou acteurs du monde associatif et professionnel afin de réfléchir à la réforme des retraites actuellement en discussion.

Cette rencontre est organisée sous forme d'un atelier de travail de type « workshop ». Les interventions seront soumises à un discutant et feront l'objet de discussion collective, dans la perspective ultérieure de la publication en commun des différentes contributions.

#### Problématique et axes de réflexions

Le gouvernement a engagé en 2018 une réforme du système de retraite, dont les grandes lignes devraient être fixées au cours de l'été et de l'automne 2019. Le projet, sur fond d'évolutions démographiques et financières, a été présenté comme la **création d'un « nouveau système de retraite »**, engageant une *refonte de l'organisation institutionnelle* (fin des régimes spéciaux, changement de la place des organismes complémentaires, nouvel environnement institutionnel), une *mutation de la détermination des droits* (retraite par points, détermination d'un « âge pivot », révision des mécanismes redistributifs), et *l'adaptation du financements de ces nouveaux dispositifs*.

Au-delà du **nécessaire décryptage du projet** tel qu'il aura été proposé, le workshop a pour ambition de permettre de confronter les points de vues de spécialistes de différentes disciplines universitaires (juristes de droit privé et de droit public, politistes, sociologues, démographes, économistes, gestionnaires, historiens, philosophes, etc.) et des acteurs du monde socio-économique afin de mettre en perspective la réforme engagée et d'en **comprendre les incidences**.

Ces réflexions pourront s'articuler suivant trois axes (non exhaustifs) :

1- Un premier volet pourrait s'articuler sur le projet proprement dit : comment la réforme de 2019 s'est-elle affirmée ; sur quels discours s'est-elle fondée, quelles sont ses ambitions, comment comprendre le processus singulier qui a été à l'origine de son adoption, quel est le modèle de protection sociale valorisé, les formes de solidarités qu'elle mobilise, quel diagnostic

démographique et financier dresser, comment comprendre cette réforme dans une perspective plus longue de réformes des retraites ou de l'État social etc. ?

2- Un deuxième volet peut être davantage centré sur le nouveau dispositif qui est envisagé : quel modèle d'universalité présente-t-il, quelle évolution des règles conduit-il à envisager, que ce soit en termes d'âge de la retraite, du calcul des pensions, de majorations attribuées de façon solidaire, ou encore de la place faite aux organismes complémentaires ou aux dispositifs d'épargne retraite.

3- Un troisième volet peut être plus prospectif et se fonder sur une réflexion sur les incidences de la réforme à plus ou moins long terme : quelles incidences aura-t-elle sur les droits à retraite des futurs retraités, les âges de départ en retraite, les évolutions financières, l'organisation du système de protection sociale, ou encore sur l'emploi des seniors ?

### **Méthode de travail et propositions de communication**

L'analyse de la réforme engagée se fondera sur la confrontation des différents savoirs disciplinaires sur ces questions de retraite, les réflexions sur ces questions complexes échappant rarement aux limites d'une spécialisation disciplinaire trop étroite.

Le workshop sera fondé sur le principe d'une présentation par chacun des participants, qui sera ensuite soumise à la réflexion d'un spécialiste issu d'une autre spécialité disciplinaire, ainsi qu'aux participants.

À cette fin, les grandes lignes de chaque présentation devront préalablement être envoyées une dizaine de jours avant l'intervention afin de permettre une lecture préalable.

### **Public visé**

Tous les doctorants et les enseignants-chercheurs spécialisés sur les **questions des retraites et de l'emploi des seniors** dans différentes disciplines universitaires (Droit, économie, gestion, sociologie...), ainsi que les acteurs associatifs, les institutionnels, ou du monde socio-économique sont invités à soumettre une proposition de communication (15 lignes).

### **Calendrier**

- Proposition de communication (15 lignes) : **avant le 30 septembre**, à l'adresse suivante : [isabelle.desbarats@ut-capitole.fr](mailto:isabelle.desbarats@ut-capitole.fr)
- Examen des propositions, sélection des participants : *10 octobre*.
- Soumission des papiers pour discussion : *20 novembre*.
- Workshop : *6 décembre*.
- Publication collective : *printemps 2020*.

La participation à l'événement est gratuite.

### **Organisation scientifique**

Marie-Cécile Amauger-Lattes, CDA ([amauger-lattes@ut-capitole.fr](mailto:amauger-lattes@ut-capitole.fr))

Isabelle Desbarats, CDA ([isabelle.desbarats@ut-capitole.fr](mailto:isabelle.desbarats@ut-capitole.fr))

Frédéric Guiomard, IDP ([frederic.guimard@ut-capitole.fr](mailto:frederic.guimard@ut-capitole.fr))